

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCCOL

Par Profil supprimé Postée le 24/08/2017 15:12

bonjour

je le dis je suis alcoolique mais pour moi et mon entourage je veux me reprendre en main . je prend du baclofene mais continue quand même a boire . j'ai le desir fort de tout stopper mais j'ai peur des réactions que je peux avoir

Mise en ligne le 25/08/2017

Bonjour,

Si vous prenez du Baclofène, c'est donc que vous êtes suivi par un médecin. C'est précisément lui qui pourra vous aider à entamer un sevrage en sécurité. Pour cela, il faut considérer ce médecin comme un partenaire qui a un savoir théorique et technique sur les molécules mais qui ne peut pas savoir à votre place ni deviner les effets qu'ont ces médicaments sur votre organisme. Si vous continuez à boire malgré le Baclofène, peut-être faudrait-il envisager de changer de traitement.

Toutefois, il est également possible que quel que soit le traitement, vous ayez des difficultés. En effet, aucun médicament ne règle les difficultés qui vous ont poussé à commencer à boire et aucun médicament ne vous fera faire le deuil de tout ce que vous « apporte » l'alcool. C'est forcément un travail actif de votre part, quelquefois déplaisant, mais dont vous ne pourrez faire l'économie.

Pour faire ce travail de renoncement à l'alcool, vous pouvez vous faire aider par un psychologue. Dans les CSAPA (Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), des professionnels spécialisés dans les addictions peuvent vous recevoir de manière confidentielle et gratuite. Vous trouverez ci-dessous une adresse dans votre ville.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit de 8 h à 2 h tous les jours).

Cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA CEIIS LE PEYRY

5 place du 12 Mai 1944
46100 FIGEAC

Tél : 05 65 50 65 93

Site web : www.ceiis.fr

Accueil du public : Lundi au vendredi 9h/12h - 14h/17h. Permanence d'accueil, sans rendez-vous le mardi de 9h30 à 13h.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières

Secrétariat : 9h/12h30 14h/17h du lundi au vendredi

Voir la fiche détaillée